

ANNEXE

Tableau d'intervention de la commune de Floirac dans le cadre du PIG 3 « Le réseau de la réhabilitation de Bordeaux Métropole »

Type de travaux	Taux de subvention	Aide maximale
<b>Propriétaires occupants</b>		
	<b>Propriétaires Très modestes</b>	
Habitat indigne	10%	1500 €
Energie	20%	1500 €
Adaptation	10%	500 €
	<b>Propriétaires modestes</b>	
Habitat indigne	5%	1000 €
Energie	10%	1000 €
Adaptation	5%	250 €
<b>Propriétaires bailleurs</b>		
	<b>Conventionnement Très social</b>	
Travaux lourds : logements très dégradés	10%	1500 €
Autres travaux : logements dégradés, rénovation énergétique, adaptation du logement	10%	1500 €
	<b>Conventionnement social</b>	
Travaux lourds : logements très dégradés	5%	1000 €
Autres travaux : logements dégradés, rénovation énergétique, adaptation du logement	5%	1000 €
	<b>Logement intermédiaire</b>	
Travaux lourds : logements très dégradés	2,5%	500 €
Autres travaux : logements dégradés, rénovation énergétique, adaptation du logement	2,5%	500 €
<b>Primes conventionnement très social et social</b>		
Prime vacance > 3 ans	500 €	